

CAPA - CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

JARDINIER PAYSAGISTE (FORMATION POUR ADULTES)

Niveau 3 (Infra-bac)

Taux d'obtention N-1 : 100%



Le titulaire du CAPA jardinier paysagiste est un professionnel qualifié qui, sous l'autorité d'un responsable exerce le métier d'ouvrier jardinier, dans les secteurs d'activités des jardins et espaces verts.

OBTENTION DU DIPLÔME

Formation permettant d'obtenir un CAPA Professionnel, de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

Il permet également d'avoir le niveau requis pour se présenter au concours de jardinier de la Ville de Paris ou d'une autre collectivité territoriale

OBJECTIFS

Le diplômé de CAPA Jardinier paysagiste doit être capable, sous l'autorité de son supérieur hiérarchique de :

- Réaliser en sécurité les travaux d'entretien et d'aménagements d'espaces verts, parcs et jardins
- Utiliser et entretenir le matériel nécessaire aux travaux paysagers
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

ADMISSION

Public visé

Adultes (plus de 30 ans) en reconversion professionnelle

Pré-requis

Être titulaire d'un CAP ou d'un CAPA dans une autre spécialité ou avoir suivi une classe de terminale, du BEPA ou du BEP ou de première de cycle terminal des lycées ou satisfaire à des tests de maths et français (remise à niveau possible *)

Sélection des candidats

Admission sur entretien de motivation

ORGANISATION DE LA FORMATION

Effectif : 24 places

Calendrier :

- **Date d'inscription** : du 1er au 31 mai
- **Durée de la scolarité** : sur 1 an - de septembre à juin - 400 ou 450 heures *
- **Stages** : 1 semaine de stage obligatoire

Lieu et horaires

• École Du Breuil - route de la Ferme - Paris 12e arr. (entrée par la route de la Pyramide)

RER A : Joinville-le-Pont / Bus 77 et Bus 201 arrêt école Du Breuil

Horaires : de 18h30 à 21h30 (3 soirs par semaine : mardi, jeudi, vendredi) et le samedi de 8h00 à 17h00 - 16 h par semaine

*Cours le mercredi de 18h30 à 20h30 pour les élèves qui doivent suivre des cours de maths et de français (soit 450h ou CAPA INTEGRAL)





MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théorique (3 soirs par semaine) en salle et travaux pratiques (les samedis) dans le domaine de l'École Du Breuil

PROGRAMME

- MG1 : histoire-géographie, mathématiques, informatique, économie
- MG2 : expression, communication – éducation socio-culturelle, biologie-écologie, EPS
- MG3 : anglais- français, sciences économiques et sociales, EPS
- MP1 : connaissance du milieu professionnel
- MP2 : maintenance du matériel
- MP3 : mise en place d'aménagements paysagers
- MP4 : travaux d'entretiens paysagers
- Module d'initiative professionnelle

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Examen en juin : 4 épreuves professionnelles en fin de formation

PASSERELLES ET EQUIVALENCES

Pour les non titulaires d'un CAP, épreuves supplémentaires en maths et français.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Une formation technique et pratique s'appuyant sur un parc de 10 ha et un réseau professionnel important
- un accompagnement individualisé

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Ce niveau de formation peut permettre d'intégrer un parcours Bac Pro aménagements paysagers Adultes en 1 an.

Il permet de passer le concours de jardinier de la Ville de Paris.

Le titulaire d'un CAPA professionnel participera à la création et à l'entretien de parcs, jardins ou espaces verts en tant que jardinier

- dans les entreprises du paysage
- dans les collectivités territoriales

INSCRIPTION

Les inscriptions aux formations se font exclusivement, du 1er au 31 mai, sur le site internet des Cours d'Adultes de Paris : <https://cma.paris.fr/>



ÉCOLE DU BREUIL
Arts & Techniques du paysage